

# JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les numéros : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Bain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanoverbeke, Impasse de la Grande-Place, 1; A LILLE, chez M. Béghe, Boulevard des Capucins, 1; A PARIS, chez M. Havas, Librairie-Dépôt de la Presse, 2, place de la Bourse, 2; A BRUXELLES, chez M. Godeaux, rue de la Chapelle, 1.

ROUBAIX, 24 MAI 1871

## Le feu dans Paris

Nous avons reçu ce matin, par la voie aérienne, une dépêche ainsi conçue :

Paris, mercredi 24 mai.

Grands incendies rue de Rivoli, quartiers des Tuileries et de la Madeleine.

Cette après-midi, notre correspondant de Versailles nous télégraphie ce qui suit :

Versailles, mercredi, 24 mai, 12 heures 15 soir.

Des troupes ont délogé hier les insurgés de St-Germain et autres environs.

Elles continuent leur marche victorieuse.

Elles ont avancé leur gauche jusque devant Belleville leur centre jusqu'au Louvre et les haïes, leur droite à l'Observatoire.

Le Louvre, les Tuileries, le Palais de la Légion d'Honneur, le Palais du Conseil d'Etat brûlent.

Les insurgés ont mis le feu au moyen de pétards.

Plusieurs incendies sont allumés par eux et l'atmosphère de Paris est imprégnée d'une forte odeur de pétrole.

On croit que les insurgés veulent s'échapper du côté de Belleville et de Pantin.

Buffon a été tué hier.

De nombreux prisonniers sont arrivés ce matin à Versailles, la plupart sans uniformes, avec un extérieur repoussant.

Dombrowski, blessé, est emprisonné à Saint-Denis.

## Etude politique

### LES DEUX PROGRAMMES DE 1789

Suite. — Voir notre numéro d'hier III

La conspiration ourdie, Mirabeau devint l'âme d'un immense appui dans une corporation peu considérable par le nombre, mais puissante par ses relations et son influence, celle des avocats.

On sait, disait Marmontel, à cette même époque, qu'on avait les passions du peuple, l'office de l'éloquence de la tribune, et, parmi nous, la seule école de cette éloquence populaire était le barreau. Le moyen le plus sûr de propager la doctrine révolutionnaire avait donc été déloger dans son parti le corps des avocats, et rien n'avait été plus facile. Républicain par caractère, fier et jaloux de sa liberté, enclin à la domination par l'habitude de tenir dans ses mains le sort de ses clients, répandu dans tout le royaume, en possession de l'estime et de la confiance publiques, en relations naturelles avec toutes les classes de la société, habile dans l'art de manoeuvrer et de maîtriser les esprits, l'ordre des avocats devait avoir sur la multitude une influence irrésistible. On avait donc intérêt à ce corps de changer de rôle en révolution, la monarchie constitutionnelle n'étant plus qu'une forme de tyrannie, qu'il s'agissait de détruire. Successivement destinés à être les moteurs de la faction républicaine, puis à devenir les ennemis de ces hommes ambitieux qui, par leur autorité, leurs talents, seraient, à leur tour, parvenus aux fonctions publiques, et, seuls ou presque seuls, les législateurs de la France, d'abord ses premiers magistrats, ensuite ses souverains.

Alors, dit Marmontel, t. II, p. 231. « Parmi les députés, aux Etats-Généraux, dans l'ordre du Tiers-Etat, on comptait beaucoup de magistrats, d'avocats, de notaires, de membres de l'Assemblée. Quel rempart pour la révolution ! »

1. PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION.

Doit-on cependant considérer la Révolution comme l'œuvre directe de Philippe d'Orléans, de Mirabeau et de l'ordre des avocats, préméditée, conçue et exécutée par eux seuls ? Non ! ses véritables pères sont Voltaire, qui avait corrompu tous les cœurs, et Rousseau, qui

avait égaré tous les esprits. Ils avaient l'un et l'autre compris la puissance des éléments de dissolution contenus dans leurs écrits et leurs doctrines. Le premier, apôtre infatigable de l'impunité et ne se préoccupant que de son triomphe prochain, avait dit : « On verra bientôt un beau tapage ; heureux ceux qui en seront les spectateurs ! »

Le citoyen de Genève, qui n'avait, à aucune époque, accompli les devoirs qu'impose la cité, qui s'était constamment affranchi de toutes les obligations qui découlent de la filiation, du mariage, de la paternité, qui n'avait jamais possédé un ponce de terrain, payé un sou d'impôt, s'était néanmoins érigé en réformateur et en législateur. Tous les ambitieux et même un grand nombre d'hommes de bien, lecteurs superficiels et peu réfléchis, avaient adopté ses théories et ne rêvaient que régénération sociale. Et Rousseau, comme un oracle inspiré, s'était écrié : « L'ère des révolutions approche ! »

Ainsi, les premiers pères de la Révolution française sont bien Voltaire et J.-J. Rousseau.

### 2. GÉNÉRATIONS SUCCESSIVES DES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION.

PREMIÈRE GÉNÉRATION : Des Précurseurs. — Elle se composait surtout : de Mirabeau, tribun ardent, habile à manier le sophisme et le paradoxe, étouffant sous le poids de son éloquence et la pointe acérée de ses sarcasmes, la vertu, le droit, la justice et la conscience privée et publique ; de Lafayette, grande nullité politique ; infatué de la république américaine qu'il avait servie avec courage, désirant implanter en France le régime démocratique, sans se rendre compte de ce que deviendrait la royauté qu'il avait défendue ses ancêtres, qu'il croyait peut-être servir encore en la harcelant et lui livrant de continuel assauts, jouet de son ambition, de ses rêves et de ses habiletés de ceux qui le dominaient et le dirigeaient. Avec eux se trouvaient les Lameth, ingrats envers les augustes bienfaiteurs qui avaient protégé leur jeunesse ; Barnave, type trop souvent reproduit de ces jeunes ambitieux qui croient être des hommes d'Etat, parce qu'ils sont doués de quelque faconde oratoire, considérant l'audace et les succès de tribune comme des titres suffisants pour escalader rapidement tous les emplois, toutes les dignités, comme autrefois ces paladins, fiers de la vigueur de leurs bras et de la solidité de leurs armures, se regardaient comme légitimes possesseurs de toute terre qu'ils pouvaient conquérir ; Rabaut (Jacques-Antoine), ministre protestant, qui, après avoir longtemps déclamé contre l'intolérance des catholiques, persécuta le catholicisme et vota la mort de Louis XVI, oubliant que ce monarque avait rendu aux protestants leur état civil dans toute la France, et enfin, la nombreuse phalange des avocats si bien décriée par Marmontel.

Le général en chef de l'armée révolutionnaire, le duc d'Orléans, avait prélué aux crimes publics par un crime privé, conçu et exécuté dans de vastes proportions, le pillage de la manufacture Réveillon. Il inaugura le règne de la force et de la violence par la prise de la Bastille et le massacre de ses défenseurs, désarmés après une capitulation formelle qui leur accordait la vie sauve. Son complice, Mirabeau, organisa la résistance à l'autorité royale ; il érigea le parjure en dogme, imposa à ses collègues la violation de leurs mandats, prépara la scène théâtrale du Jeu de Paume et fit jurer à tous les représentants de la nation, à l'exception d'un seul, la création d'une nouvelle constitution, au lieu de réformer l'ancienne, conformément aux prescriptions unanimes des cahiers de 1789. Le roi, trop dominé par le désir d'apaiser les troubles et de rétablir le concordat, renonça imprudemment, non-seulement à ses droits personnels et à ceux de sa dynastie, mais encore aux droits de la nation, à ses libertés, à son autocratie. Le 27 juin, il cessa d'être le roi de France, suivant les traditions nationales, il devint le roi des Français, à la façon du Contrat social et des théories de Rousseau, tracées seulement pour une cité où tous les citoyens peuvent se réunir, délibérer et voter des lois. Il avait prosaïquement formulé le mandat civique : nul citoyen ne pouvait voter par procuration, et l'on voyait à Paris douze cents mandataires qui violaient tout à la fois les volontés de leurs commettants et les doctrines de leur maître des-sciences de gouvernement.

Bientôt après, une insurrection, fomentée

par Mirabeau, arracha de Versailles le roi et sa famille. L'infortuné monarque eut pour prison l'ancien palais des rois, les Tuileries, et pour gardien Lafayette. Une mort précoce eut été la Révolution le puissant chef de la tribune ; ses subalternes devinrent maîtres à leur tour et se partagèrent sa couronne et ses lauriers. Alors commença la domination des hommes de parole, des avocats, des voltairiens ; ainsi se fonda cette aristocratie prévue par Marmontel, qui prépara les nombreuses révolutions qui ont périodiquement troublé la France : guerres intestines d'ambitieux affamés contre des ambitieux repus et satisfaits, préparées et proclamées au nom du bien public et de la patrie, mais ne donnant satisfaction qu'à des intérêts personnels, mesquins et égoïstes. Ce fut elle qui rédigea la Constitution de 1791, œuvre facile de sophistes orgueilleux qui, ne tenant aucun compte des passions humaines, eurent pour but, à l'aide de formules philosophiques, fonder un gouvernement solide et durable, dont ils seraient toujours les directeurs et les maîtres.

DEUXIÈME GÉNÉRATION. — Sous l'Assemblée législative le pouvoir tomba entre les mains de Vergniaud, Brissot, Dumas, Péthion, Louvet, Barbaroux, Condorcet et autres désignés sous le nom de girondins, hommes nouveaux, cerveaux creux. Nourris de l'histoire ancienne, ils avaient cessé d'être Français ; ils devinrent Grecs et Romains. Etrangers aux affaires publiques, jaloux de partager avec leurs prédécesseurs de l'Assemblée constituante les lauriers promis aux régénérateurs de la société française et de l'humanité, ils se proclamèrent philanthropes ; ils arborèrent le drapeau de la civilisation, l'expression nouvelle, mise à la mode par ces novateurs, de la confraternité des peuples. Leur édifice, fondé sur la raison humaine, n'appela pas l'intervention de la divinité, à laquelle ils négociaient pas ; ils étaient inférieurs aux payens ; le matérialisme était, nous ne osons pas dire leur principe, mais l'essence de leurs systèmes.

La pâle royauté imaginée par les disciples de Rousseau végétait, mortellement atteinte, quoique à peine née, dans les sources de la vie. Toutefois, cette frêle existence importunait encore ces demi-dieux altérés de pouvoir et impatients d'occuper la première place sur la terre de France et sur la scène du monde. Ils organisèrent la conspiration, la révolte et le meurtre ; deux fois ils firent assaillir les Tuileries ; le roi fut enfin arraché de son trône, enfermé avec sa famille, il connut les rigueurs de la captivité. L'aristocratie de la parole et de l'impunité était fondée ; elle prenait pleine possession de la France.

TROISIÈME GÉNÉRATION : Les Montagnards. — Leurs principaux chefs, Robespierre et Danton, avaient été d'abord les frères et complices des girondins ; mais, exclus du partage de dévouement des vaincus, ou n'en ayant reçu qu'une part réputée trop faible, ils se séparèrent de leurs alliés et conspirèrent contre eux, après avoir conspiré ensemble contre la monarchie. La victoire du 10 août laissait inoccupée l'armée de brigands recrutée ou complétée par Barbaroux ; ils la prirent à leur service pour continuer l'œuvre infernale de destruction commencée contre la dynastie des rois ; ils l'armèrent contre l'aristocratie captive et détenue dans les prisons de Paris, de Versailles, etc. Les girondins s'engourdisaient du 10 août : ils leur opposèrent le 2 septembre. Ce second drame, qui fut prolongé dans plusieurs prisons et pendant plus de huit jours, qui coûta la vie à des milliers de personnes de tous rangs, de tout âge, de tout sexe, de toutes conditions, révolta davantage l'opinion publique et les sentiments d'humanité que la prise des Tuileries, à laquelle on avait eu l'art de donner l'apparence d'un combat, tandis que ce n'était en réalité qu'une épouvantable boucherie.

La première scène avait coûté la vie à six mille hommes, derniers défenseurs de la royauté expirante ; la seconde compta plus de douze mille victimes. Les girondins fermèrent d'abord les yeux sur ces épouvantables massacres et ne prirent aucune mesure pour en arrêter le cours.

Ils ne sentirent vibrer dans leurs cœurs des sentiments d'humanité que lorsqu'ils surent que l'on avait osé décerner un mandat d'arrêt contre un de leurs chefs, Roland, le vertueux Roland. Les historiens ont généralement célébré, tant au moins annistié le 10 août, et flétri le 2 septembre : ils ont outragé la

vérité. Ces deux actes du grand drame révolutionnaire ont été dirigés par les mêmes passions, exécutés par les mêmes mains. Le dernier, plus repoussant, est une série de crimes privés ; le premier, plus éclatant, est un attentat contre ses destinées ; sous ce rapport, il est plus coupable que l'autre.

La Convention vit accroître le nombre des girondins. Après les Robespierre et Danton, on compta Fouquier-Tinville, Hébert, Barrère, Couthon, Marat, etc., etc. Sur la proposition du comédien Collet-d'Herbois, la royauté est abolie, la République est proclamée sans délibération, sans vote, par quelques bruyantes acclamations préparées à l'avance ; elle ne fut ni votée ni ratifiée par la nation.

L'abolition de la royauté ne suffisait pas aux vainqueurs : ils étaient altérés de sang : ils firent couler celui du roi, de la reine et d'une vertueuse princesse.

Entraînés par les montagnards, les girondins votèrent, pour la plupart, la mort de Louis XVI. Après cette œuvre commune, ils se divisèrent ; les auteurs du 2 septembre mirent à mort les auteurs du 10 août : ils étaient les exécuteurs de la justice divine et humaine.

Cependant, cette aristocratie anglante se rapprochait de la démocratie ; elle admit dans ses rangs le brasseur Santerre, le boucher Legendre, etc., etc. Mais tous ces associés du crime se firent successivement une guerre implacable et vengèrent ainsi l'humanité trop longtemps outragée.

QUATRIÈME GÉNÉRATION : Le Directoire. — Etabli par la Constitution de l'an III, il fut, pendant sa durée, de quatre ans, composé de six avocats, deux hommes de lettres et un diplomate, et de quatre généraux ou officiers supérieurs. L'aristocratie révolutionnaire s'était reconstituée, elle avait compté neuf membres appartenant à l'ordre civil, quatre à l'élément militaire ; celui-ci était inférieur par le nombre, mais il tendait à la domination. La France, opprimée par ces tyrans, redemandait ses anciennes institutions et nommait des députés royalistes ; mais elle était toujours maintenue en esclavage au nom de la liberté. Ses élections étaient annulées, ses mandataires étaient déportés ; au besoin on, appelait l'armée à étouffer les vœux du peuple ; Hoche et Bonaparte avaient compris qu'un jour viendrait où le pouvoir militaire l'emporterait sur les princes de la parole.

CINQUIÈME GÉNÉRATION : Bonaparte. — Le moment est arrivé, la France est lasse, les partis sont épuisés, un général tire son épée du fourreau, l'aristocratie est détrônée, le pouvoir d'un seul est préparé par une forme romaine ; on comprend ce que deviendra bientôt le premier consul, le consul à vie ; mais la Révolution subsiste toujours ; Bonaparte s'en est emparé, il la transforme ; elle le fait empereur. Pendant quinze ans, elle seule parle et agit ; l'épée se promène dans toute l'Europe, attaque les rois et les peuples, les subjugué par les armes et prépare leur ruine ou semant partout des germes démagogiques.

L'empire succomba, miné par les excès ; il abandonna la France qui est sauvée par l'heureuse intervention et le prestige de l'antique royauté.

(A suivre.)

### LE TRAITÉ DU 10 MAI

C'est à peine si nous osons toucher à cette suprême surquandance d'humiliations, mais il importe que la France sache sa honte pour qu'elle déteste mieux tout ce qui a jeté dans cet abîme, et pour qu'elle aspire plus énergiquement à remonter à des hauteurs qu'elle ne connaît plus.

La dureté des préliminaires de la paix a été dépassée, l'arrogance du vainqueur en a fait sortir ce qui ne s'y trouvait pas. Ce n'était point assez de nous avoir arraché une partie de notre territoire ; la mutilation de la patrie n'a pas suffi. Il a fallu stipuler que la France n'était plus maîtresse chez elle. Ce n'est plus à nous qu'il appartient de résoudre des questions intérieures comme celle des soldats libérables ; c'est le Prussien qui doit décider. Il demeure le juge de nos intérêts et de nos besoins.

L'espionnage des Allemands établis en France a été du plus grand secours au gouvernement de Berlin pour étudier nos côtés vulnérables et préparer l'invasion ; eh bien ! les Allemands auront le droit de vivre chez nous et d'y continuer leur œuvre de vigilance ennemie. Ils instruiront Berlin de nos sentiments, de nos pensées et de nos projets ; ils l'avertiront du jour où l'ongle commencera à repousser au lion terrassé.

L'occupation militaire est la grande douleur de tout ce qui porte une âme française ; la durée en sera prolongée plus qu'on ne l'avait cru. Nous aurons à payer l'indemnité de cinq milliards à des termes plus courts ;

les billets de l'ancien régime ne seront pas admis ; à côté de notre banque il y aura de la place dans nos paiements pour les billets de banque d'Angleterre, de Prusse, des Pays-Bas, de Belgique ; la Banque de France ne tiendra aucune place dans le festin de M. de Bismark.

Le gouvernement allemand nous rend nos troupes prisonnières, mais d'année, il en dispose au gré de ses calculs ; notre effectif militaire est réglé d'après des convenances qui voudraient nous effacer de la liste des nations, et nous assistons à un trafic de population dans les deux provinces tristement ravies à notre vieux héritage.

Ces conditions d'un poids si lourd et d'une exigence si insultante nous ont été imposées tout d'abord comme un ultimatum ; il n'y avait rien à débattre, tout était à subir et nos négociateurs ont tout subi avec une résignation qui donne la mesure de nos malheurs, et l'Assemblée nationale est forcée de plier devant cette implacable nécessité.

Ce sauvé de génie que l'on appelle M. de Bismark a suffisamment prouvé sa haine contre nous et sa façon de comprendre la civilisation et l'ordre ; mais les deux menaces qui accompagnaient l'ultimatum du 10 mai résument tout.

Le refus de signer le traité devait être immédiatement suivi de l'entrée des Allemands dans Paris, à l'aide d'arrangements avec la Commune. Voilà donc un grand Gouvernement d'Europe qui prétend représenter mieux qu'un autre le progrès moral et social ; un gouvernement dont le chef mène le nom de Dieu à tous ses discours, et qui, s'inspirant uniquement de ses convoitises, aurait traité avec les bandits de Paris ! Il aurait offert la sécurité et de l'argent aux terroristes de 1871, ennemis publics de toute société, pourvoyeurs de prisons, pillards et tueurs ! Et puis, toujours pour certain que la Commune n'aurait rien refusé à M. de Bismark. Le barbare fait le fond de la politique allemande, et toutes les barbaries, quels qu'ils soient leurs genres et leurs motifs, se sentent attirées les unes vers les autres et se reconnaissent comme étant de la même famille.

L'autre menace vaut la peine qu'on la relève. Si les négociateurs du gouvernement légal de Versailles n'avaient pas accepté le traité du 10 mai, les Prussiens maîtres de Paris par une entente avec la Commune, auraient forcé l'Assemblée et le pouvoir exécutif de se retirer derrière la Loire, et auraient ouvert des négociations avec l'homme de Sedan. On se rappelle qu'au début des hostilités, notre ennemi avait déclaré ne pas en vouloir à la nation française, mais à l'homme qui lui avait déclaré la guerre ; nous ne tardâmes pas à voir Guillaume très doux envers Bonaparte, tout en le méprisant, et impitoyable envers la France, qui avait été poussée à la lutte malgré elle ; le souverain allemand avait reconnu dans celui qui venait de mettre son épée « ses pieds » un complice qui lui pouvait utilement tenir « en réserve ; l'imposer à notre pays eût été plus humiliant et plus fatal pour nous que vingt batailles perdues ; Bonaparte restant par la Prusse n'eût été qu'un vassal de l'empire allemand ; mais, dans nos désastres, la Providence épargne à la France ce surcroît d'abaissement ignominieux.

Le traité du 10 mai est donc une nouvelle et grande douleur nationale ; il doit être porté au compte de la révolution. La France de nos rois n'était pas traitée de la sorte ; tombés si bas, ne parviendrions-nous pas à retrouver le chemin royal au bout duquel reparaitrait la grandeur perdue ? (Union.)

POUJOLAT.

### Dépêches Télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Saint-Denis, 23 mai, 7 h du matin. Canonade et fusillade très-vivées dès l'aube du jour dans la direction de Montmartre.

L'isolement de Paris par l'armée allemande demeure complet.

St-Denis, 23 mai, 9 h.

Lacanonade s'est ralentie. Des positions des avant-postes prussiens, on voit les colonnes d'infanterie de Versailles occupant Saint-Ouen.

Les insurgés n'ont pas osé rompre ou attaquer le cercle prussien, dont les avant-postes ont ordre d'ouvrir le feu sur les insurgés quand ils s'approcheront à 400 pas.

Saint-Denis, 23 mai midi.

Le drapeau tricolore flotte sur Montmartre.

Paris, mercredi 24 mai.

Les barricades de la place Vendôme et de la place de la Concorde résistent encore.

Les attaques des troupes nationales sur les dernières barricades de Belleville sont très-vivées ; la résistance des insurgés est désespérée.

Les pertes des troupes nationales sont